

## Convention collective de la production cinématographique et de films publicitaires

Copie du dernier courrier que nous avons adressé à l'ensemble des Syndicats de Producteurs APC – UPF – API – SPI – AFPF – APFP :

- les informant que nous sommes à leur entière disposition pour toute rencontre qu'ils souhaiteraient,
- dans laquelle nous rappelons les dates de nos demandes répétitives restées sans suite et leur réponse qu'ils ont différée jusqu'à la date de la réunion de la CMP du 2 juillet pour enfin nous faire part de leur refus commun et unanime de réajuster les salaires au 1<sup>er</sup> juillet 2014.

Paris, le 11 juillet 2014

Madame la Présidente,

Messieurs les Présidents,

Le 2 juin 2014, nous vous avons adressé une demande, concernant notamment la revalorisation des salaires au 1<sup>er</sup> juillet 2014 en application des dispositions du Titre II de la Convention collective.

Lors de la réunion de la CMP qui s'est tenue le 10 juin, les représentants de vos Organisations respectives nous ont informés :

- qu'ils n'avaient pas de mandats pour donner suite à la demande du SNTPCT.

Suite à cette réponse, le 19 juin, nous vous avons adressé conjointement une lettre de mise en demeure afin de bien vouloir nous faire part de votre position, notamment en ce qui concerne la revalorisation des salaires minima au 1<sup>er</sup> juillet 2014.

Vous n'avez pas daigné répondre à ce courrier.

.../...

**L**ors de la Commission Mixte qui s'est tenue le 2 juillet 2014, unanimement, les représentants de vos Organisations respectives nous ont précisé :

- que vous refusiez de procéder à la revalorisation des salaires au 1<sup>er</sup> juillet 2014 – revalorisation correspondant à 3,07 % –.

**S**uite à cette réponse, notre délégation vous a déclaré qu'en conséquence nous appellerions l'ensemble des ouvriers et techniciens à des mouvements de grève dans les jours qui suivent et avons quitté la séance face refus commun que vous avez opposé à nos demandes.

En confirmation de notre déclaration du 2 juillet, veuillez trouver ci-après en pièce jointe, l'appel à deux journées de grève, les 16 et 17 juillet, que notre Organisation, le SNTPCT a adressée à l'ensemble des ouvriers et techniciens de la production cinématographique et de films publicitaires.

**Nous vous informons que nous restons à votre entière disposition pour toute rencontre que vous souhaiteriez.**

Veuillez agréer, Madame la Présidente, Messieurs les Présidents, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la Présidence...

---